

# Accueil Paysan Limousin

## *Développement de l'accueil temporaire des personnes âgées et adultes handicapés en milieu rural*

L'accueil familial de personnes âgées et d'adultes handicapés connaît un problème au niveau national : les familles d'accueil vieillissent, et il y a de moins en moins de candidats pour cette activité qui présente certaines contraintes (statut, pas de vacances, pas de chômage...) et qui est mal connue. En 2004, la MSA (Mutualité Sociale Agricole) a lancé un appel à projet : Comment promouvoir la diversité et la qualité de l'offre d'accueil et d'hébergement des personnes âgées.

Le projet de la Fédération Nationale Accueil Paysan et la Fédération Nationale des CIVAM (Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural) a été choisi. Il s'intitule « accueillir des personnes âgées sur nos structures ». Un travail de trois ans (2004-2006) va être mené sur huit départements pilotes. La Creuse a été choisie comme département pilote pour de nombreuses raisons. C'est un département très agricole, qui a par conséquent des moyens humains importants. Ensuite, il est confronté à une problématique forte : c'est un département vieillissant, comptant beaucoup de personnes âgées. Certaines viennent d'ailleurs d'autres départements, car le coût de l'accueil et de l'hébergement est moindre. Enfin, la Creuse a un réel intérêt pour ce type d'accueil. Il se manifeste au niveau du Conseil Général, qui soutient financièrement ce projet (c'est le seul parmi les départements pilotes). Il ressort également, au travers d'enquêtes, que les adhérents d'Accueil Paysan se sentent concernés par ce problème, et le trouvent important d'un point de vue social.

L'idée, pour Accueil Paysan Limousin, est de mettre en place un accueil temporaire en milieu rural, en complément de l'accueil permanent. L'accueil temporaire pourrait être assuré par des membres d'Accueil Paysan (qui ont déjà une activité d'accueil touristique), d'autres paysans ou toute personne vivant en milieu rural.

### **EMPLOI ET QUALITE DE VIE**

#### **Les Agriculteurs et ruraux**

Accueil Paysan est une association de tourisme rural qui regroupe des agriculteurs et des acteurs ruraux qui font de l'accueil touristique, dans un esprit d'échange et d'agriculture durable et solidaire. L'accueil temporaire de personnes âgées et d'adultes handicapés apportera un complément à leurs activités, souvent très saisonnières. De façon générale, les agriculteurs pourront diversifier leur activité, et trouver un revenu complémentaire. Les structures existantes seront ainsi valorisées.

#### **Les Nouveaux arrivants**

Ce type d'accueil peut attirer de nouveaux actifs ou de nouveaux porteurs de projets sur le territoire.

L'accueil soutiendra une installation en zone rurale. En effet, la pluriactivité est souvent une solution et une sécurité.

#### L'Accueil familial permanent

Le but est également d'alléger le travail de l'Accueil familial permanent, en offrant un relais, et la possibilité de vacances. Le recrutement de nouvelles familles d'accueil sera facilité, grâce à cette solution de soutien ou de remplacement. L'avenir des agriculteurs creusois à la retraite pourra être envisagé différemment ; ils pourront rester dans un environnement rural. De plus, le maintien des personnes âgées dans les campagnes peut soutenir ou créer des emplois indirects liés à cette population (commerces, services publics, para-médical...).

### **LES ACTIONS**

**Réaliser un diagnostic de territoire** avec les accueillants, afin d'établir un inventaire des pratiques, mesurer les possibilités de développement de l'accueil familial au regard des institutions et des établissements partenaires.

**Définir une stratégie locale de développement de l'accueil familial temporaire**, en s'appuyant sur les points forts du réseau : capacité d'animation, nombreux adhérents intéressés par la démarche, partenariat avec le Conseil Régional. Le travail se fait également en collaboration avec le Conseil général (dont dépend l'accueil familial), et l'ADAPEI (Association départementale des amis et parents de personnes handicapées).

**Promouvoir l'activité d'accueil** notamment en restituant l'enquête départementale, enrichie par les résultats nationaux du projet. Il y aura d'une part une restitution auprès des partenaires, des associations, et des familles d'accueil. D'autre part, les agriculteurs, les ruraux et les nouveaux arrivants seront informés sur cette nouvelle activité. Le statut « accueillant familial social » nécessite en effet un agrément départemental (agrément pour une à trois personnes).

**Animer le réseau autour de l'accueil familial** : mutualisation d'expériences, réunions d'échange, mise en place de formation

#### **Accompagner les porteurs de projets**

L'association accompagne déjà les porteurs de projets dans le domaine du tourisme rural. Elle pourra donc utiliser ses compétences (diversification agricole, accueil de néo-ruraux...) et sa connaissance du territoire. Aujourd'hui, alors que l'opération débute, plusieurs porteurs de projets Accueil Paysan sont intéressés par ce nouveau type d'accueil. Ils vont être accompagnés dans le dossier et la mise en place de cette activité. Une personne anglaise souhaite s'installer sur le territoire et monte un projet pour accueillir des adultes handicapés.

**Contact : Agathe ANCE, animatrice d'Accueil Paysan Limousin 04.76.43.44.83**